

# DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE GRÂCE À DES PARTENARIATS AVEC DES CFA

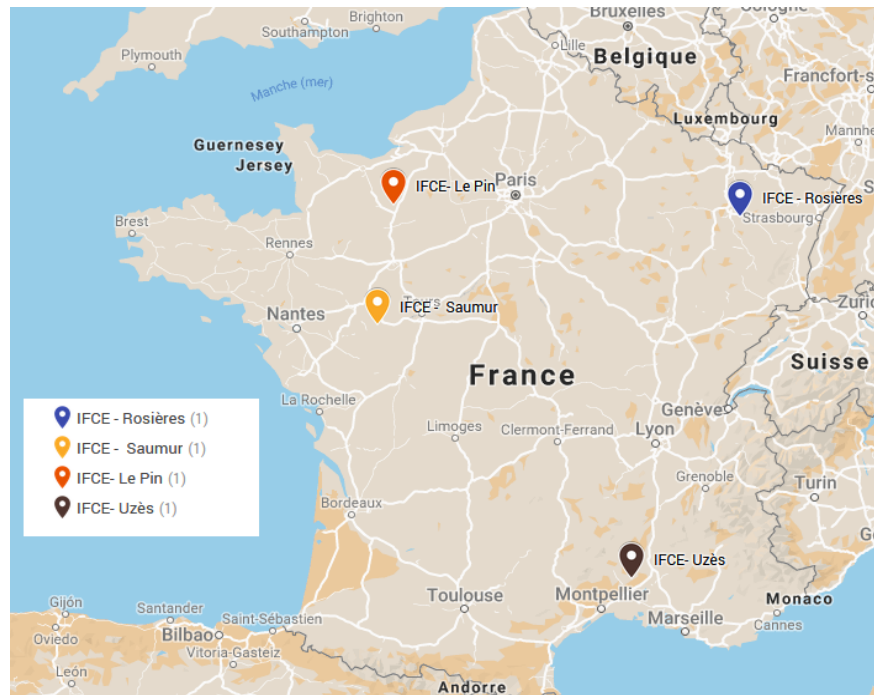
*CEF du 05/04/2023 - Chantilly*

Flavie Bariller, directrice nationale du Pôle formation professionnelle

---

# Commande de la direction de l'IFCE, en lien direct avec les politiques gouvernementales → développer l'apprentissage

4 sites de formation dont 1 portant un CFA depuis 2012



## Diplômes éligibles à l'apprentissage

- CAP sellier-harnacheur (MEN)
- Diplômes JEPS (MSJOP)
- CS UCAC (MASA)
- CS ETJE (MASA)



## Deux scénarii possibles

### Faire évoluer le CFA du site du Pin-au-Haras en CFA national IFCE

Forces:

Dispositif déjà existant dont certification Qualiopi  
Maîtrise totale du dispositif

Faiblesses:

Disponibilités et compétences RH

### Déléguer la gestion administrative et financière à un CFA hors les murs

Forces:

libérer du temps RH

Opportunités :

S'entourer de spécialistes de l'apprentissage

Contraintes:

Payer une prestation (15% coût contrat apprentissage)

Menaces:

Mettre en place un nouveau partenariat

# Choix du partenaire

**CFA à portée nationale qui couvre nos différents champs d'action (trois ministères)**

-> Fédération nationale des CFA sport animation tourisme

**Problème: l'OPCO majoritaire de la branche « sellerie »** oblige à être dans un CFA où au moins 20% des apprentis dépendent de sa branche pour pouvoir bénéficier des financements d'investissement

-> nécessité de s'associer à un CFA de cette branche pour le CAP sellier-harnacheur

→ Au final partenariat avec deux CFA pour répondre aux contraintes imposées

# CFA Sport Animation Tourisme Normandie

***Diplômes MSJOP et MASA et potentiellement tout diplôme des champs du sport et du tourisme***

Gestion administrative et financière des contrats d'apprentissage

Accompagnement renforcé

-> ensemble de ressources et des services aux apprentis et aux antennes pédagogiques (cf diaporama CFA SAT diapos 11 à 14)

# CFA académique Normandie - IFPRA

***Diplômes MEN***

Gestion administrative et financière des contrats d'apprentissage

Accès aux financements de l'OPCO de la branche « sellerie »

## Bilan à N+1 de partenariat

- **Maintien des formations apprentissage existantes** (Le Pin-au-Haras)
- **Ouverture du DES JEPS** (Saumur) à l'apprentissage dès **septembre 2022**
- **Ouverture des formations de Rosières-aux-Salines et Uzès** à l'apprentissage en **septembre 2023** (nécessité d'adapter les rubans pédagogiques en collaboration avec les professionnels de la filière)
- **Véritable plus-value administrative et pédagogique**
  - Allègement de la charge de travail/contrats, conseil aux entreprises employeuses, optimisation des démarches avec les OPCO
  - Intégration à un nouveau réseau, partage de pratiques, accès à de l'information (réglementaire, appels à projets...), de la formation (communication, pédagogie, outils informatiques...), de nouveaux services pour les apprentis (accompagnement social dédié)...